

Portrait de Silvia Eggenberger

...depuis décembre 2009 au Restaurant de la Gare, qui a reçu de ses grands-parents la passion de la restauration.

Silvia adore son métier et ça se voit. Elle aime le village et ses habitants. Regrette que son activité ne lui permette pas de faire partie de la vie associative.

Elle s'est tout de suite sentie accueillie dès son arrivée - malgré la langue - et se trouve maintenant bien intégrée. Le français fait partie de son quotidien.

La société de jeunesse, comme les aînés,* se retrouvent régulièrement « à la Gare ».

Le Buffet, comme on l'appelait, tient à conserver la tradition des menus à l'ancienne. C'est ainsi que tous les lundis de l'année, midi et soir, on peut y savourer la langue de bœuf aux câpres. Il y a aussi le mois des cuisses de grenouilles, et deux fois l'an les pieds de porc au madère.

Chaque jour de la semaine un nouveau menu pour le midi. La carte est variée. Le duo de cuisiniers forme une équipe complice : Andràs Frick fait partie de l'aventure depuis le début, et Alan Steiner l'a rejoint il y a deux ans. Ils aiment leur travail et restent discrètement derrière leurs fourneaux. La souriante et efficace Katarina complète l'équipe.

L'établissement est fermé mercredi et jeudi. Vacances vers Pâques et début novembre. La terrasse ombragée est très appréciée en été, alors que la lumineuse véranda est utilisée toute l'année. La petite salle à l'ambiance rétro, décorée d'anciennes images de Faoug est tellement romantique et cosy, on s'y sent comme dans un salon.

MERCI Silvia et meilleurs vœux de succès pour cette nouvelle année.

*D'ailleurs le 3^{ème} vendredi du mois est retenu pour le dîner de tous les aînés, volontaires. Inscription auprès de Jacqueline Laubscher 026/670.49.15



Dans la célèbre boutade connue dans toute la Suisse romande « Combien y-a-t-il de fous (Faug) à Morat? » la réponse est.. 3km. On peut faire la même avec Avenches. Et dans ces deux charmantes bourgades situées à égale distance de notre village au mois de mars les carnivals battent leur plein. Nombreux sont les faougeois qui s'y rendent soit pour y travailler soit pour jouer avec les guggenmusik soit pour défiler (particulièrement les enfants) ou alors simplement pour aller boire un verre, se retrouver ou y faire des rencontres.

Carnaval de Morat du 07 au 09 mars 2020
Carnaval d'Avenches du 20 au 22 mars 2020

Cours D'appui

Votre enfant aurait besoin d'un soutien scolaire ?

Diplômée en études secondaires je suis en mesure d'aider votre enfant à progresser dans ses apprentissages, l'accompagner lors de ses devoirs ou lors de la préparation aux évaluations.

Zoëlie Spielmann
Faug et environs
☎ 078/898.07.53

La société de jeunesse organise la soirée raquette

Le 15 février à 19H00 à la Faoug'rmlière
25.- pour les adultes ou 30.- pour le soutien et 1.- par année d'âge jusqu'à 15 ans



S'inscrire jusqu'au jeudi 13 février par mail jeunesse.faug@gmail.com ou par WhatsApp 079 407 72 42

Le service d'Animation Jeunesse d'Estavayer organise un projet de Talent Show broyard qui se déroulera le 9 mai 2020

Tu as un talent et tu veux le partager ?
Inscription et démo sous forme de vidéo à envoyer jusqu'au 2 mars 2020

razimut
026 670 49 15
sa 9 mai 2020 - 10.- (5- jusqu'à 18 ans)

INFOS & INSCRIPTIONS sur <https://www.ciesta.com/talent-show>

Le Faougeois

Journal bimestriel du village de Faoug N°5

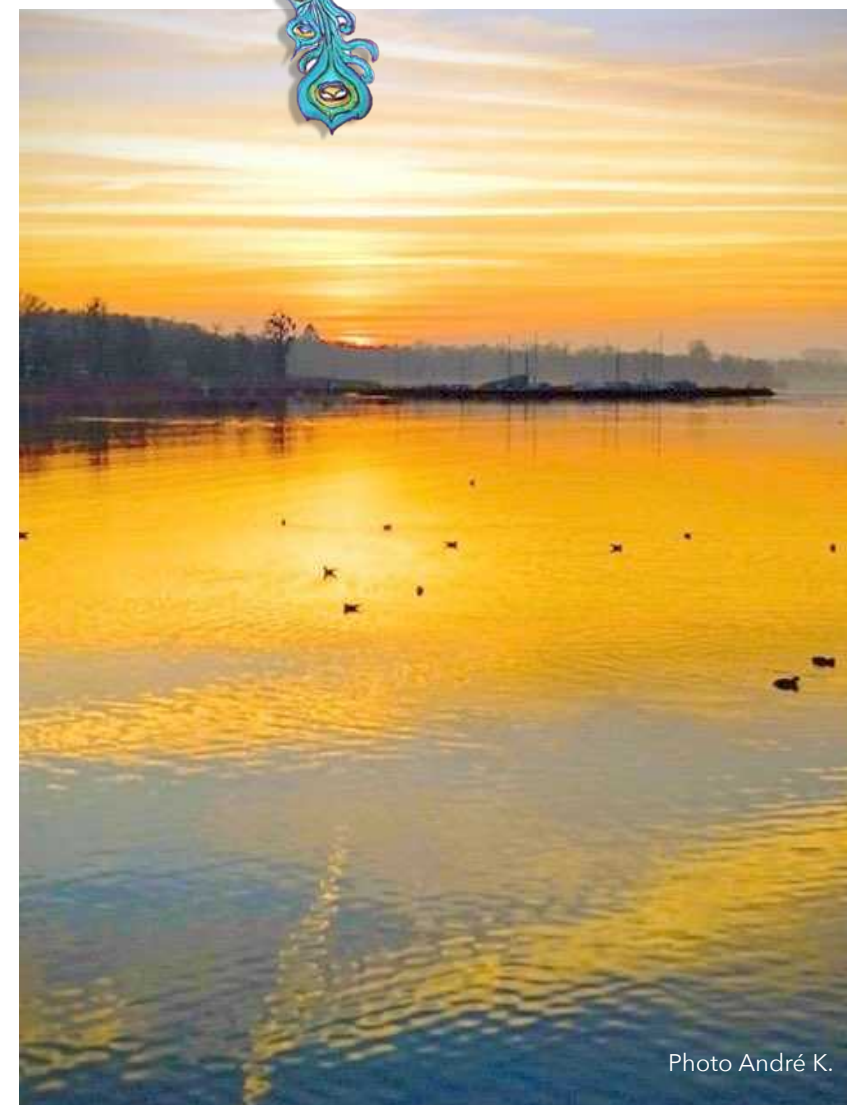


Photo André K.

Sommaire

- P1
- Reportages P2
- Faugfou P3
- Animaux de par ici P4
- Lac et poissons P5
- Infos communales P6
- Jadis P7
- Portrait, Annonces P8

Le Faougeois

Boîte installée à l'intérieur de l'épicerie ou dans la boîte à lettre communale



Rédaction: Josiane Kohler et Martine Kaufmann-Perregaux

Assis sur une chaise accompagné par une douce musique, je regarde la brume matinale. Ni le lac, ni le ciel ne sont visibles mais seulement quelques arbres plus proches qui font que ce tableau n'est pas un monochrome. Je reste là pour voir venir d'en haut le bleu du ciel, arrivent ensuite les reliefs du Vully et enfin le reflet bleu du lac. Le soleil apparaît progressivement à l'est alors qu'une légère brise se lève de l'ouest.

La journée avance, la brise devient vent apportant des nuages blancs, puis gris pour finir avec l'antracite qui masque la lumière solaire. L'eau calme du matin n'est plus, le tableau devint plus agité, plus sombre aussi.

C'est alors que le ciel déverse des trombes d'eau, sur ce lac devenu d'un vert profond, entrecoupé de moutons. L'orage gronde et nous rappelle notre vulnérabilité face aux éléments déchaînés, ce passage prend des airs de symphonie où tous les instruments sont de la partie.

Mais le vent de traîne nous amène à nouveau du bleu. La surface du lac redevient progressivement lisse et offre de la douceur dans ce début de soirée. Le tableau ainsi lavé, apporte au couchant un dégradé de couleurs chaudes et intenses aux résonances d'un chant mélodieux.

En repensant à cette palette de tableaux, je me suis dit que c'est ce chant et ces couleurs chaleureuses du soir qui sont le spectacle qu'il nous faudra faire perdurer pour l'offrir à nos enfants.

Dielf

Reportages

Daniel-Henri DRUEY Résumé de la vie d'un illustre faougeois-vaudois-suisse.

Né à Faoug le 12 avril 1799, à l'Auberge du Soleil (actuelle Rte de Morat 17).

Jeunesse pas facile, père alcoolique décédé jeune et un de ses frères suit le même chemin. Une touche de lumière dans cette grisaille : l'affection de sa grand-mère.

Il fait ses classes au village, à Morat et Avenches, puis un apprentissage de notaire chez Briod à Lucens. Il étudie ensuite à Lausanne la philosophie et le droit, et poursuit des études universitaires en Allemagne, France et Angleterre.

En 1828 Druey est élu au parlement cantonal vaudois et en 1831 au gouvernement. Il a fondé le parti radical. En 1847 il est élu secrétaire de la Commission pour la révision du Pacte Fédéral, qui garantit les droits fondamentaux de chaque citoyen.

Convaincu d'avoir atteint ses objectifs, Druey veut se retirer de la scène politique. Il ne se porte pas candidat au Conseil National et refuse une élection au Conseil des Etats. Le 6 novembre 1848, Henri Druey est élu Conseiller Fédéral contre son gré et en son absence.

Il est donc le 1^{er} Conseiller Fédéral Vaudois de l'histoire de la Suisse moderne. Il est considéré comme l'un des pères de notre Constitution.

En 1850 il est Président de la Confédération !

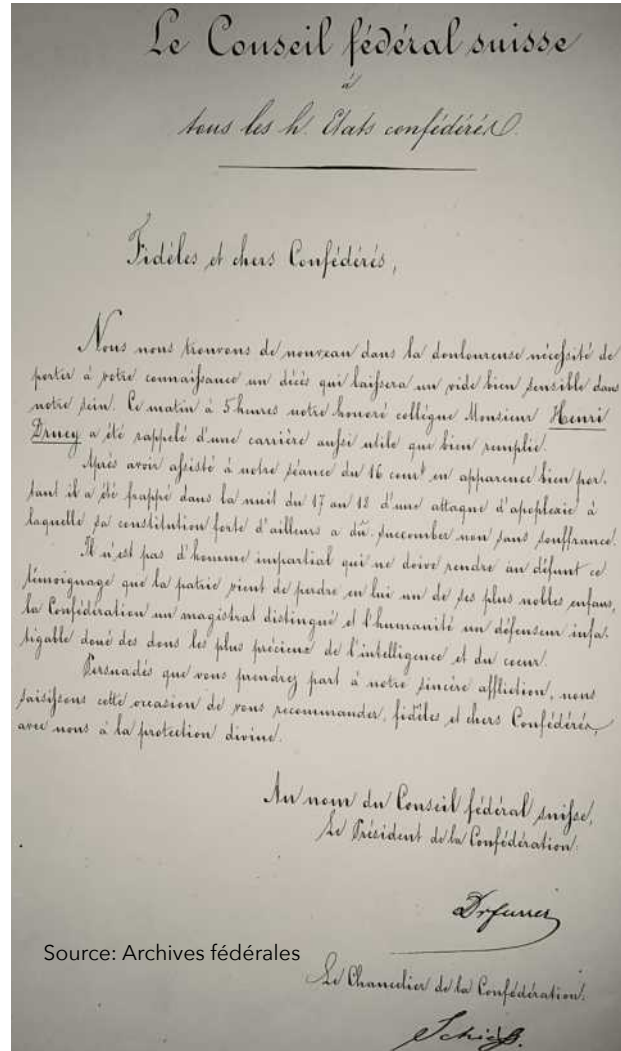
Les documents pour établir ces faits sont issus de 2 sources :

- 1) Bibliothèque Historique Vaudoise (André Lasserre)
 - 2) Lettres choisies d'H. Druey, tirées des archives par Ernest Cornaz, prof. d'histoire habitant aussi à Faoug, Rte d'Avenches 13, que j'ai d'ailleurs connu dans les années 50.
- Il s'agit de 24 lettres adressées à Henri Cornaz et Benjamin son fils, syndic de Faoug de 1827 à 1849. Ce Benjamin est aussi le grand-père du précité Ernest.

Dans une lettre écrite par Druey à son oncle syndic, le 16 février 1847, on apprend que la monnaie est le Batz et le Krutz. (Un pain se vend 6 Krutz). A cette époque, il y avait encore une douane à Faoug. Au soir du 14 juin 1851, Henri Druey, alors Conseiller Fédéral, envoie à son cousin Henri Cornaz à Constantine, un des écus de 5 francs qui vient d'arriver de Paris et qui sera la nouvelle monnaie fédérale qui doit remplacer celle des cantons.

Pendant l'hiver 1854-55, il contracte de graves soucis de santé et décède d'un infarctus le 29 mars 1855.

Le 3 avril, le cortège funèbre, calèches et chevaux, part de Berne pour un trajet de 6 heures en direction de Faoug. A Morat, les cadets accompagnent le convoi avec les honneurs jusqu'à Faoug, en compagnie des autorités fédérales et cantonales. Son buste peut être vu en-haut du cimetière, au bout de la rue qui porte son nom. Daniel Cornaz



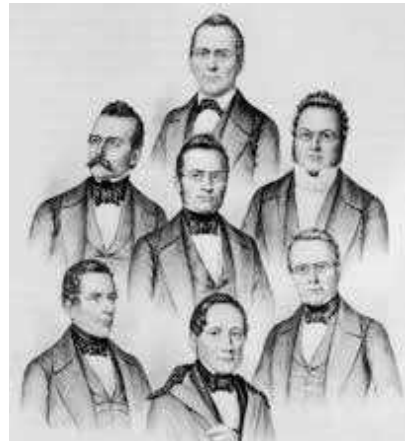
Source: Archives fédérales



Apparemment il ne manquait pas d'humour. «La ressemblance avec ma personne est frappante...», portrait caricatural du conseiller fédéral par François Bocion. Lithographie parue dans La Guêpe, 1851



Portrait de Daniel-Henri DRUEY Président de la Confédération En 1850



Avec ses collègues conseillers fédéraux, Josef Munzinger, Ulrich Ochsenbein, Jonas Furrer, Henri Druey, Stefano Francini, Friedrich Frey-Herosé, Wilhelm Matthias Naeff.

Jadis



Brigitte et Ernst Gujer

Il était une fois, en 1964

Une jeune Brigitte et sa copine Vreni, décidées à se rendre à l'Expo nationale de Lausanne, depuis leur village d'Herisau (AR)

Via une nuit à l'Auberge de Jeunesse de Faoug...

La famille Tschannen, gérante de l'AJ, absente ce jour-là, c'est leur locataire Ernst (de Schwellbrunn AR) qui était en charge de l'accueil. Tellement bien fait, que les deux demoiselles, en compagnie de leur guide, ont passé la soirée dansante (jukebox) au Buffet de Gare et le reste de la semaine dans la région !

Elles ont quand même finalement atteint leur objectif dans la capitale vaudoise.

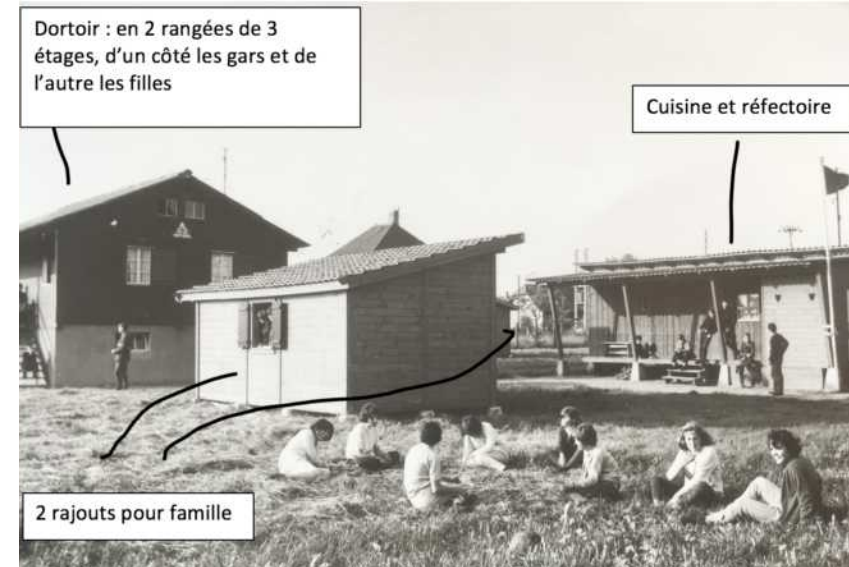


Cette aventure est devenue leur destinée puisque Ernst, menuisier au chantier naval Beck, a continué de fréquenter Brigitte, en allant la visiter, en moto Florette, sur son lieu de travail, à Einsiedeln puis à Berne. Et que Monsieur Bitterli, également employé chez Beck, s'est marié avec demoiselle Vreni.

Ainsi Brigitte est devenue Mme Gujer en 1966. Le couple s'est installé à Morat, puis définitivement à Faoug pour fonder sa famille, ainsi Bruno et Christophe ont leur racine dans notre village. Comme Léa et Théo d'ailleurs...

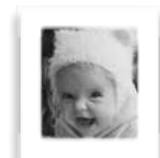
Ils font partie de notre histoire depuis 3 générations, et continuent d'animer activement notre village.

Merci et bonne continuation



Les détails ont été aimablement fournis par Margrit Liechti-Tschannen, dont la maman était gérante et cuisinière de l'AJ. Qui habite le chalet familial construit en 1949. L'Auberge était utilisée en été seulement, car pas de chauffage.

Ndlr : c'est une de ces baraques qui a ensuite été transportée dans les années 80 au bois de Mottet, qui sera plus tard remplacée par l'actuel abri « Place de la Meule »



Le Faougeois souhaite la bienvenue à :

Kimara, fille de Noémie et Raymond ROLLIER Née le 12.12. 2019

Informations communales

slowUp Lac de Morat

Les personnes habitant la commune de Faoug et qui désirent organiser un stand lors du prochain slowUp qui aura lieu le dimanche 26 avril 2020, sont priées de transmettre leur inscription à l'administration communale au plus tard le jeudi 12 mars 2020. La charte pour l'organisation d'une buvette le long du parcours du slowUp peut être obtenue auprès du greffe municipal.

Conditions pour l'obtention d'une autorisation de stand le long du parcours slowUp

Une autorisation de stand peut être délivrée :

- aux sociétés locales à but non lucratif domiciliées dans une des communes membres de l'association slowUp
- aux commerçants habitant une commune membre de slowUp, pour autant qu'ils exploitent eux-mêmes le stand et trouvent un emplacement sur le parcours
- aux privés habitant directement le long du parcours slowUp, pour autant qu'ils exploitent eux-mêmes, devant leur habitation, le stand

Conditions :

- être en possession d'une autorisation d'emplacement sur le parcours (délivrée par les communes)
- mettre des WC à disposition du public, signaler les accès aux WC public
- pas de concurrence avec les sponsors slowUp pour les tentes et autre matériel. Droit d'exclusivité pour les branches suivantes : commerces de gros (Migros), articles de sports (SportXX), boissons, (Rivella), assurances (EGK), banques (Raiffeisen), tous produits laitiers y. c. frozen joghurt (Swissmilk), bonbon (nimm2)
- taxe payable avant slowUp au comité d'organisation sur le compte de la Banque cantonale de Fribourg, CCP 17-49-3 IBAN : CH39 0076 8300 1119 1020 1
 - CHF 50.-- pour les sociétés locales à but non lucratif
 - CHF 100.-- pour les autres demandes (privés et commerçants)

Le secrétariat slowUp est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires (026 670 39 39).

Le conseil des jeunes Broyards

@cdjbroye@gmail.com
[@cdjbroye](https://www.instagram.com/cdjbroye)
[@cdjbroye](https://www.facebook.com/cdjbroye)
[@cdjbroye](https://twitter.com/cdjbroye)

Nouvelle institution créée en 2016 pour la jeunesse dans la Broye, le conseil des jeunes Broyards se présente en quelques mots :

Ce comité a été créé pour défendre des projets de jeunes faits par des jeunes. Qu'ils soient à but festif, sportif, artistique, ou humanitaire comme sensibilisateur, ils sont tous pris en compte à condition de les mener à bien entre jeunes. Et ces projets sont intercommunaux ! Ce qui permet des projets différents de ceux d'une jeunesse.

Le conseil des jeunes Broyards répartit donc ses membres dans des groupes de travail, épaulés d'un adulte professionnalisé.

Ainsi si tu as envie de faire bouger les choses dans ta région, que tu ne te sens pas assez entendu, le conseil des jeunes Broyards t'accueille avec plaisir.

Il peut s'avérer être un grand atout dans la compréhension des institutions cantonales comme des démarches nécessaires à la création d'un projet.

A noter également que, contrairement à beaucoup d'autres comités de jeunes des grandes régions/villes de Suisse, celui de la Broye a décidé de ne pas se politiser.

Lucien Cornaz

Faugfou

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
I	E	X	P	E	R	I	E	N	C	E
II	M	Y	S	T	E	R	I	E	U	X
III	E	L	Y	S	E	E	S	R	I	
IV	R	O	C	N	E	L	I	T		
V	I	P	H	I	G	E	N	I	E	
VI	H	E	L	A	S	S	E	T		
VII	V	O	S	G	A	T	S	B	Y	
VIII	I	N	F	E	U	E	I	P		
IX	S	E	P	I	A	I	O	D	E	
X	A	S	I	N	I	E	N	N	E	S

Solution N°4

HORIZONTALEMENT
 I. Garde-corps. II. Un symbole du compagnon maçon. Morceau de squelette. III. Mastic de garnissage. Précède Noël. IV. Une pièce quasi indispensable pour une maison bioclimatique. C'est moi qui parle. V. Publiai. Se jette dans l'Adriatique. VI. Château de poupe. Nanoseconde. VII. L'Equateur en ligne. Affluent de la Seine. VIII. Rapport en maths. Voie publique. IX. Entoure la cité médiévale. X. Abrita une manufacture et une école normale. Aigre.

VERTICALEMENT
 1. Positions dominantes en architecture. 2. Ouvrage d'art et d'eau. Négation. 3. Pupitre. Vieille technique de télécommunication. 4. Europe abrégée. Bâtiment de peintres. 5. Strontium. L'OTAN outre-Atlantique. C'est-à-dire que c'est du latin. 6. Héritage du passé. 7. Imagina. Au milieu du menu. 8. Pierre de construction. 9. Domine les fortifications. 10. Villa romaine à Tivoli. Une famille d'architectes allemands.

Recettes de beauté à l'ancienne



Pour nettoyer l'organisme

Buvez un citron pressé dans un peu d'eau tiède, à jeun, tous les matins, de préférence une demi-heure avant le petit-déjeuner pendant 3 semaines. Cette cure détoxique l'organisme, éclaircit le teint et recharge le corps en vitamine, minéraux. Les cellules de la peau vont profiter, comme les autres, de ce coup de fouet.

Pour assécher un bouton

Tamponnez plusieurs fois avec un bâtonnet de coton trempé dans le jus de citron ou imprégné d'une goutte d'huile essentielle. Les propriétés bactéricides de l'agrumes neutralisent les germes et les boutons sèchent rapidement

Pour traiter les dartres

Une dartre se traduit par une légère desquamation de la peau qui blanchit au soleil. Cette affection bénigne, mais gênante, s'élimine parfaitement en l'humectant tous les jours avec un coton trempé dans du jus de citron. Traitez le soir ou évitez de vous exposer au soleil pendant 12

Un grand merci à la personne qui nous a offert ce sympathique cadeau fort utile aux rédactrices.



Concours n°4 Le nombre d'habitants au 31.12.2019 est de 886

Concours n°5 Quel est le nombre actuel de membres de la société de jeunesse?



Réponse: _____

Nom Prénom: _____

Adresse: _____

Animaux de par ici

Insolite

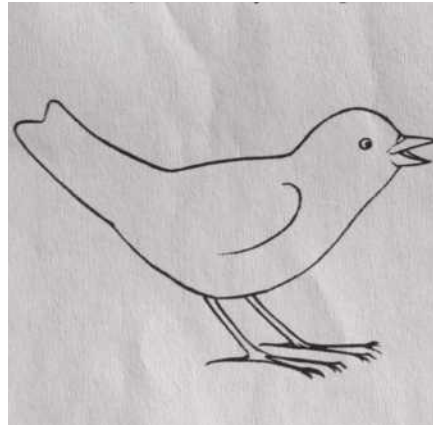
Notre village, pour qui sait l'observer, peut chaque jour nous dévoiler un sujet d'émerveillement! Avec le froid, les oiseaux s'approchent des maisons en quête de nourriture et on ne peut qu'être surpris par d'étranges espèces. Ainsi le merle « à tête blanche » de la penterette que j'aperçois régulièrement lorsque je descends prendre mon train...

Est-il malade, est-ce son alimentation, ou est-il simplement vieux et attrape des cheveux blanc comme nous? Toujours est-il que je me suis rapidement rendu compte qu'autour de moi, ces questions taraudaient d'autres passants du coin.

Moi, « la dame des oiseaux » comme certains me nomment dans le village, me devait d'élucider ce mystérieux phénomène. Et quoi de mieux que ce petit journal faougeois pour faire part des résultats de mon enquête.

Donc, que nenni, pas de cheveux blancs dus aux tourments ou à la vieillesse, ce monsieur merle est en fait une personnalité très rare nommée merle leucistique. La génétique l'a doté de pigments qui ont des problèmes pour migrer dans les cellules, d'où ce plumage original et unique.

Martine Rumo



2 nouveaux habitants à la Rte de Salavaux

Babar âne de 2,5 ans et Tequila mule de 4,5 ans animent le quartier depuis l'automne. Ce sont les animaux de compagnie d'André Krenger, passionné d'équidés depuis son enfance.

C'est, en effet, très jeune, lors d'une course d'école à Sauvabelin, qu'il put approcher son premier âne.

Ce rêve a ensuite pu se concrétiser, à plusieurs périodes, par l'occupation d'une grange au bas du village, puis d'une écurie aux Tailles, et maintenant - grâce à la générosité de la famille Herrmann, dans l'écurie de la Penterette.

Il a eu l'honneur de défiler, dans les années 90, au cortège de St Nicolas à Bulle, entouré des moutons de Roger Dunand, avec déplacement en camion 2 étages. Il a aussi eu la joie d'offrir ses services pour quelques autres St Nicolas de la région.

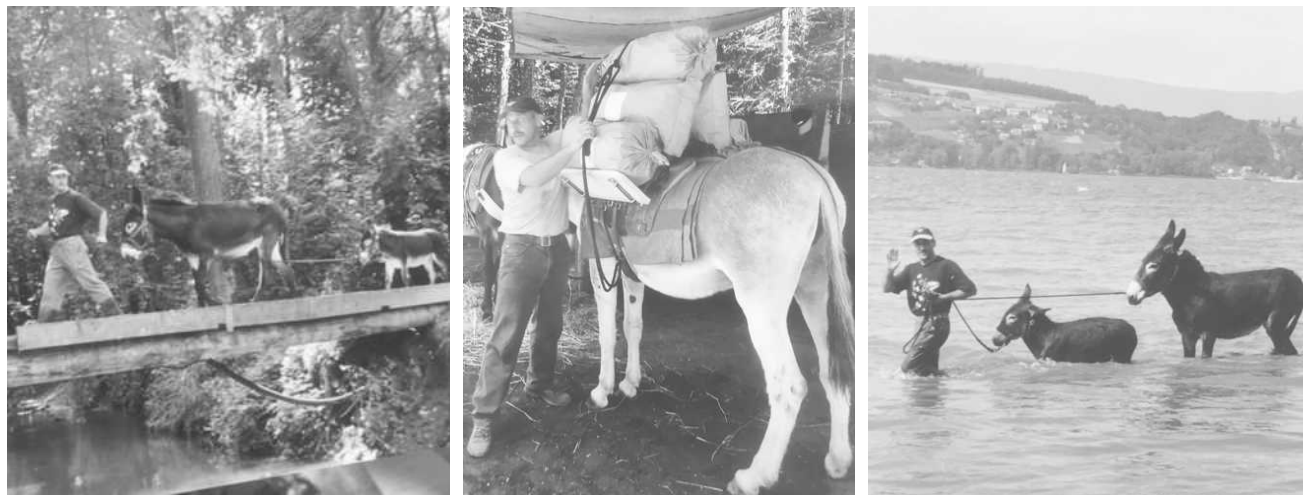
En juin 2005, il est spontanément arrivé à La Meule, avec ses compagnons à 4 pattes, complètement équipés pour transporter les sacs de charbon et promener les enfants. Un souvenir rempli d'émotions pour beaucoup...

Un de leur prochain objectif sera d'accomplir la Route du Sbrinz, de Lucerne à Domodossola. Comme le Tour du Mont Blanc d'ailleurs.

Pour la petite histoire, Tequila s'est vu refuser le service militaire pour 1 cm qui lui manquait au garot. Elle gagne au change puisque qu'elle pourra accompagner André dans ses expéditions en montagne, avec un équipement civil et sans risque de galon !

Merci Tataule pour ces explications et bonne(s) route(s) dans nos contrées et au-delà !

Remarque pour les personnes bien intentionnées : ne pas nourrir directement les ânes, mais on peut laisser du pain dans un tonneau qui sera prévu à cet effet.



Faug son lac et ses poissons

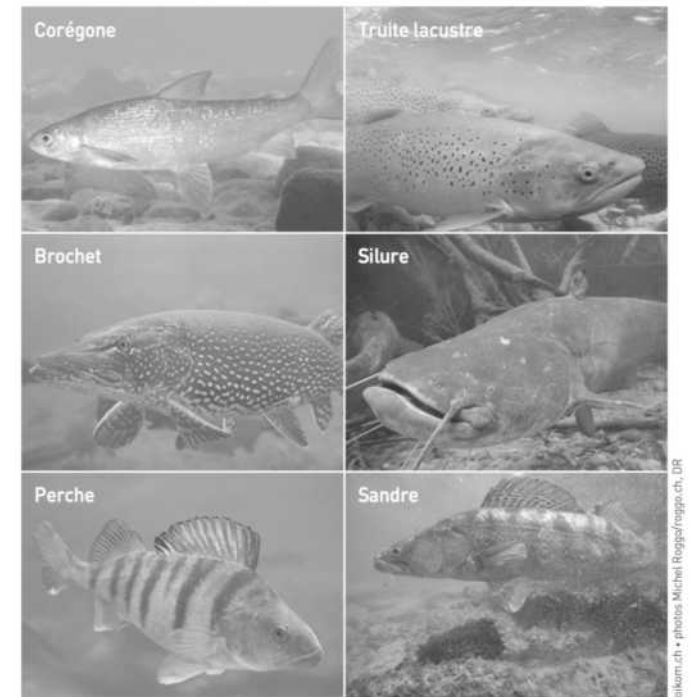
Le lac de Morat s'écoule dans le lac de Neuchâtel par le canal de la Broye. Il sert, avec le lac de Neuchâtel, de bassin de compensation pour les eaux de l'Aar s'écoulant dans le lac de Biègne. En effet, si le niveau de ce dernier montait trop, l'écoulement pourrait s'arrêter ou même aller dans le sens inverse.

Le lac est long de 9,9 km et a une largeur maximale de 2,8 km. La profondeur maximale est de 45 m. Le lac a une contenance d'environ 0,55 km³ et l'eau reste en théorie 1,6 année dans le lac.

Les résultats du lac de Morat montrent que plus de 8 000 poissons et 29 espèces ont été inventoriés. Il a été constaté que plus d'un tiers des espèces de poisson décrites par J. Gugelhard en 1840 ont disparu. L'oxygène manque à partir de 20 mètres de profondeur pour permettre la survie d'espèces de poissons vivant en eau plus profonde.

Ci-contre les principaux poissons que l'on pêche dans le lac de Morat.

A cette liste Claude Monney qui connaît bien notre lac, ajouterait l'omble chevalier, la brème, le gardon, le chevesme, le barbeau, l'anguille, la palée, la fera et la bondelle qui font partie des corégones, le gougeon, l'ablette, la carpe, la tanche, le rotengle, la lotte...



ENGINS ET MÉTHODES DE PÊCHE

HAMEÇONS ET APPÂTS

- L'utilisation d'hameçons munis d'un ardilhon est autorisée pour les pêcheurs titulaires d'une attestation de compétence (SaNa).
- Les lignes (excepté ligne traînante et gambe) sont munies d'un seul appât avec des hameçons simples, doubles ou triples (max. 9 branches au total).
- L'usage de poissons d'appât vivants est autorisé - avec SaNa - pour la pêche au torchon, à la ligne flottante, plongeante (hormis la gambe) et dormante, pratiquée depuis une embarcation non mue volontairement et dans les zones envahies par les plantes aquatiques.
- Il est interdit d'utiliser comme appâts : des poissons menacés, des écrevisses, ainsi que des espèces étrangères au lac de Morat.
- Les poissons d'appât vivants doivent être attachés par la bouche.

GAMBES (PERCHE ET CORÉGONE)

- Une seule gambe peut être utilisée, avec 5 hameçons simples au maximum.
- Son usage est interdit pour la pêche de la perche du 15 avril au 31 mai et pour la pêche du corégone (palée) du 15 octobre au 31 décembre.
- Son usage est interdit à partir d'une embarcation mue volontairement et il est interdit d'attacher l'embarcation à un engin de pêche ou de s'en approcher à moins de 50 mètres.

LIGNE TRAÎNANTE ET AUTRES LIGNES

- L'usage de la ligne traînante est interdit du 1^{er} novembre à la fin de la période de protection de la truite.
- Au maximum 8 appâts par pêcheur et 16 appâts par embarcation sont permis pour la pêche à la ligne traînante, munis chacun de max. 3 hameçons simples, doubles ou triples (fixés sur l'appât).
- Il est permis d'utiliser au maximum 4 lignes flottantes, 4 lignes plongeantes, 4 lignes dormantes ou 2 lignes au lancer.
- Utilisée depuis la rive, aucune ligne ne peut se trouver à plus de 10 mètres du pêcheur.

PÊCHE LIBRE (SANS PERMIS)

- La pêche sans permis est autorisée avec 1 ligne flottante, munie d'un flotteur fixe et d'un hameçon simple.
- Les enfants âgés de moins de 14 ans ont le droit de pêcher à la gambe ou au lancer depuis une embarcation, sous la responsabilité d'un titulaire de permis (avec SaNa), ainsi que depuis la rive.

ESPÈCES - CAPTURES

Espèce	Périodes de protection	Longueur minimale [cm]*	Captures par jour [pce]
Truite	21.10.19 - 17.01.20 (+ 19.01.20) 20.10.20 - 15.01.21	45	2 (20/an)
Corégone	15 octobre - 31 décembre	30	8 (100/an)
Brochet	15 mars - 15 avril	45	5 (100/an)
Sandre		-	8
Perche	15 avril - 31 mai	15	70 (1'500/an)
Silure	15 mai - 15 juin	50	-

* La longueur est déterminée du bout du museau à l'extrémité de la nageoire caudale normalement déployée.

- La bouvière est protégée toute l'année.
- La capture des écrevisses indigènes et non indigènes est interdite.
- La capture des poissons doit être effectuée avec ménagement.
- Les poissons blessés ne doivent pas être détenus vivants.
- Les poissons doivent être mis à mort sans tarder; toutefois, les pêcheurs titulaires d'une attestation SaNa peuvent stocker des poissons jusqu'à la fin de la journée de pêche (ces poissons ne doivent pas souffrir du fait du stockage).
- Il est interdit de remettre à l'eau un poisson qui a été stocké.

HEURES DE PÊCHE

Heure d'hiver 6h-19h	<ul style="list-style-type: none"> Il est permis de circuler sur le lac avec des engins de pêche secs une demi-heure avant l'ouverture.
Heure d'été 4h-22h	<ul style="list-style-type: none"> Il est interdit de se trouver sur le lac avec des engins de pêche ou du poisson une demi-heure après la fermeture de la pêche.